



**Muséum
national
d'Histoire
naturelle**

Coordination scientifique et technique

du SINP et de l'ONB

Séance du 29 octobre 2013





Le paysage dans le SINP : opportunité et teneur



Autosaisine : la place du paysage dans le SINP

Une interrogation récurrente depuis décembre 2012

Une décision de la dernière réunion de la CST

Premier avis formalisé le 14 octobre 2013

3 contributions + 2 demandes de participation



Autosaisine : la place du paysage dans le SINP

Contexte: suspension des activités du volet paysage du SINP, nouveau protocole.

Deux questions emboîtées :

- ✓ Est-il opportun de poursuivre l'intégration des informations concernant les paysages dans le SINP ?
- ✓ Si oui, quels sont les moyens nécessaires pour permettre une intégration réelle, active et efficace, de ces informations dans le SINP ?



Cadre général

Répondre à trois enjeux importants

1. Appuyer la protection, la gestion et l'aménagement des paysages sur des connaissances partagées et validées,
 2. Généraliser la connaissance du paysage à tous les territoires, y compris les plus banals et les plus dégradés,
 3. Préserver la diversité des paysages
- Nécessité de partager la connaissance des paysages pour asseoir les décisions publiques et privées pour élaborer, suivre et évaluer les politiques de protection, de gestion et d'aménagement des paysages



Cadre général

Le paysage, élément de l'environnement

1. Obligation de mise à disposition de l'information environnementale publique
 2. Une information techniquement et scientifiquement fiable
 3. Favoriser la participation des citoyens
- S'appuyer sur le SINP comme outil de mise à disposition de l'information



Opportunité de l'intégration des données paysages dans le SINP

Pour les paysages

- ❑ Favoriser l'objectivation des données sur les paysages pour servir de références aux décisions publiques
- ❑ Eviter les études redondantes
- ❑ Au-delà d'une exceptionnelle connaissance de chacun des territoires, favoriser les échanges d'expérience entre les territoires
- ❑ Faciliter leur accessibilité afin de soutenir des synthèses et la réalisation de documents de rapportage



Opportunité de l'intégration des données paysages dans le SINP

Pour les paysages

Une difficulté majeure à dépasser :

La crainte de la standardisation des caractérisations et qualifications des paysages

→ remarque valable pour tout champ complexe,

→ rôle des métadonnées



Opportunité de l'intégration des données paysages dans le SINP

Pour les paysages et la biodiversité

- ❑ Des relations entre paysage et biodiversité marquées par une certaine ambivalence
- ❑ Le paysage est une relation privilégiée et spécifique aux territoires → engagement des populations
- ❑ Une synergie entre écologie et paysage inscrite dans la loi
- ❑ Faciliter l'acceptation sociale des objectifs naturalistes



Opportunité de l'intégration des données paysages dans le SINP

S'appuyer sur un outil opérationnel

- ❑ participatif
- ❑ encadré pour qualifier les informations sur les paysages de manière collégiale et cohérente au niveau national
- ❑ dynamique



Opportunité de l'intégration des données paysages dans le SINP

Il apparaît donc opportun de poursuivre l'intégration des informations concernant les Paysages dans le SINP



Les moyens pour une intégration de ces informations dans le SINP

Des difficultés

- ❑ Des informations très hétérogènes
- ❑ Un vocabulaire peu contrôlé
- ❑ Une confusion entre documentations et données
- ❑ Des supports à reconsidérer



Les moyens pour une intégration de ces informations dans le SINP

Encourager la participation des acteurs locaux

- Un opérateur national nécessaire mais pas suffisant
- Une plateforme thématique
- Une évaluation et une saisie au plus proche des territoires
- Réactiver le GT « données paysages » (demande de plusieurs membres de la CST)



Les moyens pour une intégration de ces informations dans le SINP

Une organisation des données à (re)construire

Définir un ensemble de concepts restreint

Définir et organiser les données paysages

Rassurer les acteurs du paysage

→ Réactiver le GT « données paysages »



Les moyens pour une intégration de ces informations dans le SINP

Une organisation des données à (re)construire

- Être réaliste et modeste → *se centrer dans un premier temps sur les paysages considérés comme remarquable et périmètres des unités paysagères?*
- Une entreprise collaborative → une production des DEE au plus près des territoires locaux
- Une construction d'un référentiel nécessaire



Les moyens pour une intégration de ces informations dans le SINP

Une organisation des données à (re)construire

Quatre catégories de DEE :

- ❑ Les périmètres des unités de paysages.
- ❑ Les différents éléments considérés comme remarquables de paysages (classés par type en prêtant une attention particulière à leur pertinence paysagère)
- ❑ Les périmètres des territoires considérés comme remarquables au titre de leurs paysages (classés par type)
- ❑ Les périmètres des territoires de projets d'aménagements paysagers ou de définition des objectifs de qualité paysagère.



Les moyens pour une intégration de ces informations dans le SINP

Une organisation des données à (re)construire

Quatre catégories de DEE :

Attention, ces catégories ne sont pas stabilisées et plusieurs membres de la CST demandent un travail complémentaire basé sur une large concertation pour construire une typologie stabilisée.

- Les périmètres des unités de paysage
- Les différents éléments considérés comme remarquables de paysages (classés par type en prêtant toute l'attention particulière à leur pertinence paysagères)
- Les périmètres des territoires considérés comme remarquables au titre de leurs paysages (classés par type)
- Les périmètres des territoires de projets d'aménagements paysagers ou de définition des objectifs de qualité paysagère



Les moyens pour une intégration de ces informations dans le SINP

- 1. Constituer une plateforme thématique dédiée aux paysages** et proposer son hébergement dans une structure pérenne.
- 2. Faire définir les DEE et leur typologie par un groupe d'experts** (promotion des objectifs du SINP au-delà d'un système documentaire déjà existant pour le paysage : SIDE),
- 3. Définir la structure des métadonnées des données sources et des DEE** sur les paysages,
- 4. Assurer une animation active** des acteurs locaux du paysage,
- 5. Identifier un processus simple de validation** de ces données et la construction de bases de données de **références**,
- 6. Encourager l'élaboration des DEE par les acteurs locaux**



Merci de votre attention !







Vie de la CST

Mise à jour de la liste des membres

Nouveaux membres de la CST (depuis mai 2013) :

- ❑ Gauberville Christian
- ❑ Gautreau Pierre
- ❑ Gayte Xavier
- ❑ Julliard Romain
- ❑ Raymond Richard
- ❑ Ysnel Frédéric

Pas de réponse à l'invitation à participer à la CST

- ❑ Jean-Christophe Foltete

Demande de démission de la CST

- ❑ Nathalie Simon
- ❑ Isabelle Mauze
- ❑ Michel Baguette
- ❑ Nicolas Poulet



Vie de la CST

Calendrier de traitement de la saisine

Procédure en 5 étapes des saisines :

1. **Initialisation.** Formulation du besoin par les équipes projet, rédaction de la saisine, vérification par le secrétariat.
2. **T0. Enregistrement** de la saisine
3. **T0+2 mois. Identification** des rapporteurs et contributeurs
4. **T0 + 5 mois. Avis initial.** Rédaction d'un avis initial par le ou les rapporteurs
5. **T0+ 7 mois. Avis consolidé** avec les contributeurs et retour secrétariat
6. **T0+8 mois. Avis final** puis consultation de l'ensemble de la CST (par mail ou en séance plénière).



Vie de la CST

Saisines à venir et futures

Deux saisines en cours

- ❑ Saisine finale « Architecture du SINP » (avis final mi-décembre)
- ❑ Saisine finale « Juridique » (avis final fin novembre)

Deux auto-saisines

- ❑ Définition de la Biodiversité
- ❑ Place du paysage dans le SINP

Deux saisines finales à venir (fin d'année)

- ❑ Standard de données du SINP
- ❑ Données sensibles

Choix d'une date pour la prochaine réunion de la CST



Merci de votre attention

